

Communiqué de presse
Suresnes, le 20 novembre 2007

Télécoms et multimédia : A la veille du débat parlementaire sur le projet de loi Chatel, The Phone House, numéro 1 de la distribution indépendante en télécommunication et multimédia, prend position pour la liberté de choix des consommateurs.

A la veille de l'ouverture à l'Assemblée Nationale du débat sur le projet de loi pour le développement de la concurrence au service des consommateurs, **The Phone House prend publiquement position pour le renforcement de la liberté des consommateurs dans la téléphonie mobile et le multimédia :**

- en changeant sa signature de marque « la vie mobile » pour une signature plus impliquante : « **le choix de la liberté** »
- en publiant dans la presse à partir du jeudi 22 novembre un manifeste en faveur de la liberté de choix du consommateur. **Pour The Phone House, « la liberté de choix ne s'arrête pas à la porte des magasins... ».**

Le PDG de The Phone House, Jean-Pierre Champion, met à cette occasion les points sur les « i » : *« Le budget « télécoms-multimédia » des français, qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années avec des abonnements très contraignants, peut et doit baisser. Aujourd'hui, les innovations le permettent, avec l'arrivée des appareils tout en un (mobile, Internet, baladeur multimédia...) qui peuvent réduire considérablement les dépenses d'équipement. Encore faut-il qu'on laisse les français libres de leur choix, en leur proposant vraiment les produits et les solutions les plus adaptés à leur budget, sans les enfermer dans des abonnements multiples et verrouillés dans des durées très longues. »*

En cohérence avec son Manifeste, **The Phone House, numéro 1 de la distribution indépendante en télécommunication et multimédia, a pris, par ailleurs, clairement position en faveur d'une limitation à 12 mois de la durée minimale d'abonnement imposée aujourd'hui par les opérateurs mobiles.**

Jean-Pierre Champion déplore à cet égard que **le gouvernement se contente aujourd'hui d'une demi-mesure**, sous la forme d'un plafonnement du dédit dû par le consommateur en cas de résiliation anticipée avant 24 mois, sans toucher à la durée minimale d'abonnement. *« Le sondage que nous avons réalisé avec BVA* montre que les consommateurs veulent plus de liberté, quitte à prendre le risque d'une augmentation de prix à laquelle personnellement je ne crois car la concurrence des opérateurs virtuels est désormais bien réelle. Je souhaite vivement que le Parlement garantisse pour l'avenir une vraie liberté de choix à tous les consommateurs, plutôt que de mettre en place un dispositif qui va dissuader dans les faits les consommateurs de faire jouer la concurrence. »*

A propos de The Phone House France

Avec 300 magasins en propre et 1 500 collaborateurs dans toute la France, The Phone House est le numéro 1 de la distribution indépendante en télécommunication et multimedia en France. Grâce à son approche multimarques, The Phone House a développé une expertise unique sur l'ensemble des segments du marché des télécoms : téléphonie mobile 2G et 3G, téléphonie fixe, accès internet haut débit, offres double, triple et quadruple play et maintenant offres duales GSM-WI-fi.

The Phone House France est une filiale du groupe Carphone Warehouse (coté à Londres). Fondée sur sa totale indépendance envers les constructeurs, opérateurs et intermédiaires, la stratégie de The Phone House France est basée sur la priorité donnée au client et l'impartialité du conseil.

Plus d'information concernant The Phone House France

Pour les particuliers : Numéro indigo : **0825 07 8000**

Site Internet : www.phonehouse.fr

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions !



OXYGEN

Sandrine Mahoux/Sabrina Gonzalez /David Pilo

01 41 11 37 80/82/73

smahoux@oxygen-rp.com/sgonzalez@oxygen-rp.com/dpilo@oxygen-rp.com